



Interdiction du financement

Initiative «Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre»

But

Le financement des producteurs de matériel de guerre par certaines institutions, telles que les caisses de pension ou la Banque nationale suisse, doit être interdit.

Situation actuelle

En Suisse, il est interdit de financer la fabrication d'armes nucléaires, biologiques et chimiques. Toutefois, il est permis de financer les producteurs d'autres **matériels de guerre** (p. ex. les pistolets ou les véhicules blindés).

Une **initiative** a été soumise pour interdire à certaines institutions de financer les producteurs de matériel de guerre. Ces institutions sont la Banque nationale suisse, les fondations suisses, l'assurance-vieillesse et survivants (AVS), l'assurance invalidité (AI) et les caisses de pension. C'est pour cette raison que nous votons à présent à ce sujet.

Qu'est-ce qui changerait ?

Si l'initiative est acceptée, le financement des producteurs de matériel de guerre sera interdit. L'interdiction s'appliquera pour la Banque nationale suisse, les fondations suisses, l'assurance-vieillesse et survivants (AVS), l'assurance invalidité (AI) et les caisses de pension. Cela signifie que ces institutions ne pourront pas, par exemple, accorder de crédits aux producteurs de matériel de guerre ou détenir des actions de ces derniers.

Les crédits et les actions existants devront être résiliés ou vendus dans un délai de quatre ans. Cela s'applique pour les crédits et les actions d'entreprises suisses et étrangères qui réalisent plus de cinq pour cent de leur chiffre d'affaires avec la production de matériel de guerre.

En outre, la Suisse doit s'engager dans le monde entier pour une interdiction du financement de matériel de guerre par les banques et les assurances.

Matériel de guerre

Le matériel de guerre correspond aux armes, aux véhicules de guerre et à leurs composants. Il comprend par exemple les pistolets, les véhicules blindés ou les moteurs des hélicoptères militaires.

Initiative

Une initiative populaire fédérale permet aux citoyennes et aux citoyens de proposer une modification de la Constitution fédérale. Au niveau fédéral, il faut récolter 100 000 signatures de citoyennes et de citoyens ayant le droit de vote dans une période de 18 mois. Si on obtient assez de signatures, le peuple vote sur la modification proposée.



Oui

Arguments des partisans

- Le financement du matériel de guerre est en contradiction avec les efforts de la Suisse à résoudre de manière pacifique les conflits armés.
- L'initiative empêche que l'argent des caisses de pension soit reversé aux producteurs de matériel de guerre. Cela conduit à une plus grande transparence.
- Même sans le financement de matériel de guerre, les caisses de pension réalisent souvent des bénéfices élevés.

Non

Arguments des opposants

- Le financement d'armes nucléaires est déjà interdit. Des interdictions supplémentaires restreignent inutilement l'AVS, l'AI et les caisses de pension.
- Une interdiction mondiale du financement de matériel de guerre est irréaliste. Cette initiative affaiblit l'industrie et la place financière suisse.
- La restriction de l'AVS, de l'AI et des caisses de pension peut entraîner une baisse des rentes.

Conseil national



non

72 oui
125 non
0 abstentions

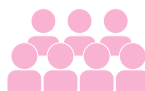
Conseil des États



non

13 oui
32 non
0 abstentions

Conseil fédéral



non



Tu trouveras la vidéo et plus d'informations sur l'objet de la votation ici : easyvote.ch/interdictiondufinancement.